

LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICES À LA PERSONNE - PARCOURS GESTION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Sciences humaines et sociales

Nature de la formation : Mention

Niveau d'étude visé : BAC +3

Composante :

Institut universitaire de technologie

Formation continue

Formation en alternance

Présentation

Les métiers du service à la personne sont en plein développement. Ils se professionnalisent et requièrent des compétences diverses alliant la gestion de projet au droit et à l'éthique. Ce diplôme forme des professionnels des services d'aide à domicile qui accompagnent les publics bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Objectifs

Disposer de l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social.

Compétences visées

- * Conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat
- * Maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur
- * Connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social
- * Maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées
- * Faire preuve de l'éthique et de la déontologie exigées par la relation d'accompagnement

Organisation

Formation en apprentissage

Les études sont organisées sur une année (octobre à septembre) avec un rythme alterné dans un établissement du secteur des

EN BREF

Durée : 1 an

crédits ECTS : 60

INFOS PRATIQUES

Lieu(x) de la formation :
IUT (Avenue de Versailles)

EN SAVOIR +

Sites web :
Lien vers l'IUT Paris
Descartes

Services à la personne (2 semaines) et à l'IUT (1 semaine). Le volume horaire global

est de 550 heures de cours (16 semaines) et 36 semaines en entreprise.

Formation continue

La licence professionnelle Services à la personne, parcours : ingénierie des services d'aide à domicile s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 31 semaines intégrant 16 semaines de cours (550 heures) et 15 semaines de stage (497 heures).

Programme

- LICENCE PROFESSIONNELLE - GESTION DES SERVICES D'AIDES A DOMICILE

Conditions d'admission

- * Être titulaire d'un BAC+2 ou 120 ECTS (L2 en Sciences humaines et sociales, Psychologie, Droit, AES, DUT Carrières Sociales, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, BTS ESF, SP3S... ou autre).

Spécificité pour la formation en apprentissage

- * Avoir moins de 26 ans
- * Dépôt des candidatures par internet de mars à mi-juin (plus d'informations sur le site de l'IUT : www.iut.parisdescartes.fr)
- * Présélection sur dossier, et, pour les candidats retenus, entretien avec l'IUT et le CFA ADAFORSS.

Spécificité pour la formation continue

- * Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers du social.
- * En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- * Le cycle de formation continue est facturé 6000 euros. Son financement peut être assuré pour les salariés soit dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) par un OPCA/OPACIF, soit au titre du Plan de Formation de l'entreprise (PF),

ou autres. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent.

- * Demandeurs d'emplois : nous consulter notamment pour obtenir un devis.
- * Dossier de candidature à télécharger sur le site internet de l'IUT : www.iut.parisdescartes.fr/candidatures
- * Présélection sur dossier, épreuve écrite pour les candidats admissibles.

Droits d'inscription universitaire

Obligatoires, ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

Insertion professionnelle

- * Responsable de secteur d'un service d'aide à domicile
- * Responsable d'unité de service à la personne
- * Responsable de service d'un pôle d'action sociale
- * Coordonnateur d'un service social
- * Responsable d'unité de vie
- * Responsable d'association à caractère social
- * Coordonnateur de service de soins à domicile
- * Responsable d'association caritative
- * Responsable d'un secteur de maisons de retraite
- * Responsable d'un secteur d'établissement médico-social

Contact(s) administratif(s)

LICENCE PROFESSIONNELLE - GESTION DES SERVICES D'AIDES A DOMICILE

Présentation

Niveau requis en entrée : BAC+2 ou équivalent

Niveau validé à la sortie : BAC+3 ou équivalent

Durée de la formation : 1 an

Forme de l'enseignement : Enseignement en présentiel

La Licence Professionnelle Intervention Sociale, spécialité Gestion des Services d'Aide à Domicile, vise par l'association d'enseignements théoriques et de mises en situation professionnelle, à apporter les connaissances et les compétences relatives à la fonction d'encadrement et de coordination d'une part et à l'accompagnement social et médicosocial d'autre part.

Objectifs

La formation permet aux étudiants de disposer d'une gamme étendue de méthodes et de techniques d'intervention en ingénierie de projet, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population locale. A l'issue de la licence professionnelle, les compétences acquises par les étudiant(e)s sont :

- * de savoir travailler en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé ;
- * d'être capable de concevoir, de mettre en oeuvre et de gérer des projets d'action sociale et socioculturelle sur un territoire donné, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs ;
- * de faire émerger la créativité et la participation du public dans des projets visant à améliorer l'environnement social et socioculturel local.

Compétences visées

A l'issue de la licence professionnelle, les compétences acquises par les stagiaires sont :

- * Savoir conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat ;
- * Maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur ;
- * Connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social ;

EN BREF

crédits ECTS : 0

Capacité d'accueil : 0

EN SAVOIR +

Sites web :

Lien vers l'IUT de Paris

- * Maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées ;
- * Savoir faire preuve de l'éthique et de la déontologie exigées par la relation d'accompagnement.

Organisation

Le corps enseignant est composé à la fois d'enseignants universitaires et de professionnels issus de la fonction publique territoriale et du secteur associatif.

- * En formation initiale classique :

La licence professionnelle est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 450 heures d'enseignement et 120 heures de projet tutoré. Un stage de 15 semaines complète la formation.

- * En formation continue :

La formation continue est destinée aux professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 35 semaines, dont 20 semaines de cours et 15 semaines de stage.

U.E. 1 : HOMOGENEISATION DES CONNAISSANCES

- Les métiers du social et du socioculturel
- La décentralisation
- Les principes de la gestion publique et associative

U.E. 2 : LES PUBLICS DU DEVELOPPEMENT LOCAL

- Les groupes sociaux : analyse et interactions
- La population en France
- Les enjeux sociaux et socioculturels actuels
- Approche de la psychologie des publics
- Sensibilisation aux phénomènes interculturels

U.E. 3 : LES INSTITUTIONS SOCIALES ET CULTURELLES LOCALES

- Sociologie des organisations

- Les acteurs du développement social et culturel local
- La politique de la ville
- Le projet social et culturel local : étude de cas

U.E. 4 : CONDUITE DE PROJET

- Techniques d'expression professionnelle orale et écrite
- Techniques d'enquête et d'entretien
- Partenaires et réseaux : approche d'une analyse des dynamiques
- Méthodologie de projet, Méthodologie d'évaluation
- Analyse des pratiques professionnelles
- Pratique d'une langue étrangère

U.E. 5 : PROJET TUTEUR

U.E. 6 : STAGE

- Stage de 15 semaines

Programme

· UE1 CONNAISSANCE DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICOSOCIAL

- Politiques sociales et médicosociales
- Structuration de l'offre
- Droit et réglementation des SAD
- Dynamiques partenariales et travail en réseau

· UE2 CONNAISSANCES DES PUBLICS ET DE LEURS PROBLEMATIQUES

- Sociologie de la dépendance et du handicap
- Psychologie de la dépendance et du handicap
- Ethique et déontologie
- Pathologies et traitements
- Dispositifs médicaux et paramédicaux

· UE3 DROIT ET OUTILS DE GESTION

- Droit des structures du secteur
- Droit du travail
- Techniques financières et comptables

- Bureautique appliquée

- UE4 MANAGEMENT
 - Sociologie des organisations
 - Gestion des ressources humaines
 - Outils de management

- UE5 CONDUITE DE PROJET
 - Méthodologie de projet
 - Analyse des pratiques
 - Expression et communication
 - Langues

- UE6 PROJET TUTEURE
- UE7 STAGE
- UE1 Connaissance du secteur social et médicosocial
 - Politiques sociales et médicosociales
 - Structuration de l'offre
 - Droit et réglementation des SAD
 - Dynamiques partenariales et travail en réseau

- UE2 Connaissance des publics et de leurs problématiques
 - Sociologie de la dépendan
 - Psychologie de la dépenda
 - Ethique et déontologie
 - Pathologies et traitements
 - Dispositifs médicaux et paramédicaux

- UE3 Droit et outils de gestion
 - Droit des structures du secteur
 - Droit du travail
 - Techniques financières et comptables
 - Bureautique appliquée

- UE4 Management
 - Sociologie des organisations
 - Gestion des ressources humaines
 - Outils de management

- UE5 Conduite de projet
 - Méthodologie de projet
 - Analyse des pratiques
 - Expression et communication

· Langues (Anglais ou espagnol)

- UE6 Projet tuteuré
- UE7 Stage

Conditions d'admission

Conditions d'accès en formation initiale :

- * Etre titulaire d'un BAC+2 ou 120 ECTS (L2 en Sciences Humaines et Sociales, Droit, AES, Psychologie, Sciences Economiques, DUT Carrières Sociales, BTS ESF, SP3S...)

Conditions d'accès en formation continue

- * Salariés ou demandeurs d'emploi ayant exercé des responsabilités professionnelles dans le domaine social, en vue de valider et compléter des acquis professionnels en plan de formation, en congé individuel de formation.

L'accès à ce diplôme est aussi possible par validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP Décret n°85-906 du 23 Août 1985) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT.

Le cycle de formation continue est facturé 5 500 €. Son #financement peut être assuré pour les salariés en CDI, CDD ou intérim, soit dans le cadre du Congé Individuel de Formation (CIF) par un OPCA / OPACIF, soit au titre du plan de formation de leur entreprise.

Les droits d'inscription universitaire sont # fixés par arrêté du MESR à paraître en juillet 2014. Pour l'année 2013-2014, ils étaient de 188,10 €. Ils sont à la charge du stagiaire et doivent être réglés séparément.

Pour les demandeurs d'emplois : nous consulter.

Il appartient au candidat d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes compétents. Le dossier de financement doit être produit à l'appui du dossier de candidature.

Procédure d'admission :

- * Dépôt des candidatures par internet à partir de début mars sur le portail CIELL2 (plus d'information sur le site de l'IUT www.iut.parisdescartes.fr, rubrique « candidatures »).
- * Préselection sur dossier.

- * Epreuve écrite pour les candidats admissibles. Cette épreuve déterminera leur classement sur liste principale des admis ou sur liste complémentaire

Insertion professionnelle

A l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer la vie active dans :

- * les collectivités : agent de développement local, chargé de mission plan local d'insertion, responsable de contrat éducatif local, coordinateur des agents de médiation, agent d'encadrement de structures sociales et socioculturelles...
- * les institutions et dispositifs publics : conseiller auprès des missions locales pour l'emploi, personnel intermédiaire des CAF, des conseils généraux, des fédérations de maintien à domicile, des fédérations d'éducation populaire.
- * le secteur associatif : professionnel des associations sociales ou socioculturelles engagées dans la politique de la ville, le développement local urbain ou rural et l'ensemble des nouveaux enjeux territoriaux

Contact(s) administratif(s)

IUT - Département Carrières Sociales

Secrétariat

IUT Paris Descartes - 143, avenue de Versailles

75016 Paris

Tel. 01 76 53 48 03/04

 secretariat-cs@iut.parisdescartes.fr